

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE**  
**UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)**  
**PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS**  
**DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU**  
**«AGREE»**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

<b>Numéro de l'Avis</b>	: AMI n° 002/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC
<b>Numéro du marché</b>	: ZR-UCM-429165-CS-INDV
<b>Financement</b>	: Banque mondiale Don IDA N°D9890-ZR et Crédit IDA N°7066-ZR
<b>Services de consultant</b>	: Recrutement d'un Consultant individuel chargé d'assumer la fonction d'ingénieur en génie civil au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC).
<b>Date de publication</b>	: 11 juillet 2024

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de « **Consultant individuel chargé d'assumer la fonction d'ingénieur en génie civil au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

Sous la supervision du Directeur Technique, le Consultant Ingénieur Génie Civil est responsable du suivi et du processus de validation des études relatives à la conception, la réalisation et l'exploitation des ouvrages de génie civil des aménagements hydroélectriques (notamment des infrastructures d'amenée d'eau, des barrages et ouvrages associés, du bâtiment de la centrale) et des ouvrages de génie civil des lignes et des postes, en veillant en particulier aux aspects relatifs à la sécurité, à la géotechnique, à la géologie et au génie civil.

Il travaillera en collaboration avec l'ensemble de la Direction Technique de l'ADPI, le panel d'experts en sécurité des barrages ainsi qu'avec les consultants en charge des études techniques relatives au Projet.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : [www.ucmenergie-rdc.com](http://www.ucmenergie-rdc.com).

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM), pour le compte de l'ADPI-RDC, invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Etudes supérieures : Ingénieur (Bac +5 minimum) en génie civil (une spécialisation en barrages et ouvrages hydrauliques est un atout) ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle comme ingénieur génie civil dans des projets d'infrastructures ;

- Au moins 5 ans d'expérience avérée comme ingénieur génie civil dans le domaine des projets d'hydroélectricité de grande envergure et réseaux de transport d'énergie ;
- Capacité à gérer des équipes
- Expérience avérée d'études techniques en production d'énergie d'origine hydroélectrique ;
- Expérience dans l'analyse et la gestion des risques techniques ;
- Maîtrise des outils de gestion des projets ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe avec exigence des visites des sites et respect des délais ; et
- Parfaite maîtrise du français.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) avant le **mercredi 31 juillet 2024** et porter clairement la mention : « **AMI n° 002/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC – Recrutement d'un Consultant individuel chargé d'assumer la fonction d'ingénieur en génie civil au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

L'adresse est :

**Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources  
Hydrauliques et Electricité (UCM)  
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)  
Concession Zimbali & Gombe River  
2<sup>ème</sup> étage du bâtiment à usage administratif  
Commune de la Gombe  
Kinshasa  
République Démocratique du Congo  
E-mail : [procurement@ucmenergie-rdc.com](mailto:procurement@ucmenergie-rdc.com)**

**Etienne MUANZA KANYINGILA**

**Coordonnateur a.i**